



PROTOCOLE

64^E ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE LA GENTIANE DE MACHE | 16 SEPTEMBRE 2023

Protocole	1
64^E ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE LA GENTIANE DE MACHE 16 SEPTEMBRE 2023	1
1. CHANT D'ENTREE	3
2. HOMMAGE AUX DISPARUS	3
3. APPEL - ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES	3
4. NOMINATION DES SCRUTATEURS	4
5. PROTOCOLE DE LA DERNIERE ASSEMBLEE	4
6. RAPPORT DE LA CHEFFE TECHNIQUE	4
RAPPORT DES GROUPEMENTS	4
Gym enfantine.....	4
Jeunesse B.....	4
Jeunesse A.....	5
Actifs.....	5
Actifs détente	5
Gym Dames	5
Gym hommes	5
Volley Mixte	5
CAMPS	6
Camp de Noël.....	6
Camp de la Barmaz	6
Formation.....	6
DEBUT DE SAISON 2023-2024	6
7. RAPPORT SUR LA COURSE PEDESTRE	7
8. RAPPORT SUR LA CABANE	8
9. RAPPORT ACTIVITES ANNEXES	8
Loto 2022	8
Descente aux flambeaux.....	8

Terrain	9
Vétérans	9
10. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VERIFICATEURS DE COMPTES	9
Comptes 2022-2023	9
Rapport des réviseurs	11
11. PRESENTATION DU BUDGET	12
12. REGLEMENT DE REMBOURSEMENT DES FRAIS	12
13. REVISION PARTIELLE DES STATUTS	13
14. ELECTIONS STATUTAIRES.....	13
15. MACHE 2024.....	13
16. RAPPORT DU PRESIDENT.....	14
17. DISTINCTIONS :	15
18. DIVERS	15
Loto 2023	15
Organisation de la journée familiale du 15 Août 2024.....	15
Autres sujets.....	15



À 20h00, notre président Sébastien salue les membres présents et présentes à cette assemblée et les remercie pour l'intérêt porté à notre Société.

Voici la liste des personnes présentes ce soir :

Dayer Sébastien - Nendaz Jean-Michel – Nendaz Laurent – Praz Martial – Cretton Adeline – Siéro Sabrina - Siéro Audrey - Siéro Sophie - Genolet Coralie - Cretton Guillaume - Dayer Maryline - Dayer Eline - Pralong Michel - Dayer Mariette - Dayer Marielle - Erismann Jeremy - Zäch Tobyas - Nendaz Jacqueline - Genolet Antoinette - Cretton Bertrand – Genolet Emilie – Nendaz Claire-Lise – Genolet Joël – Levrant Thomas

Voici la liste des personnes excusées :

Barnédes Isabelle - Dayer Antoinette - Dayer Nicolas - Dayer Myriam - Dayer Christian - Dayer Pierre-Alain - Dayer Michèle - Dayer Jean-Yves - Dayer Serge - Dayer Rémi - Genolet François - Genolet Marc-Antoine - Logean Laurence - Rudaz Nancy - Rutschmann Pierre-André - Mayoraz Laurine Micheloud Isabelle - Famille Micheloud Pierre-Antoine - Monnet Damien - Nendaz Delphine - Nendaz André - Nendaz Yoann - Siéro Albert - Zuber Jérémie

Sébastien ouvre l'assemblée en présentant le support visuel permettant de suivre le déroulement de la séance, ainsi que le code QR permettant de visualiser les différents documents disponibles en ligne.

1. CHANT D'ENTREE

Sébastien entame notre "Beau Valais", suivi en chœur par toute l'assistance.

2. HOMMAGE AUX DISPARUS

Durant cette saison, nous avons le regret d'annoncer les décès de deux de nos membres :

- Seppey Roger
- Dayer Roger

Un instant de silence est observé en la mémoire des personnes disparues et des personnes chères à chacun et chacune.

3. APPEL - ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Le contrôle des présences s'est effectué par le cahier qui circulait et que chacun a été invité à signer.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans nos rangs 14 nouveaux membres :

Abbet Michaël - Evéquoz Aline - Evéquoz Denis - Gross Joë - Imboden Martin - Mayoraz Célien - Micheloud Isabelle - Morend Rachel - Nendaz Yoann - Pralong Sébastien - Rudaz Nancy - Vouardoux Marie-Sylvie – Morand Thomas – Logean Grégoire

Ces nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.



4. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Ont fonctionné comme tels :

Bertrand Cretton et Claire-Lise Nendaz

5. PROTOCOLE DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Ce protocole a été mis à disposition en ligne, sur le site internet de notre société, à travers notamment du lien envoyé avec la convocation de cette assemblée. Chacun a ainsi pu en prendre connaissance.

Aucune question n'étant soulevée, ce protocole est accepté à l'unanimité.

Sébastien remercie Laurent pour son travail et sa disponibilité tout au long de l'année.

6. RAPPORT DE LA CHEFFE TECHNIQUE

Sébastien passe la parole à Adeline.

Adeline prend signale une saison 2022-2023 normale. Plus de limitation en lien avec le COVID et chaque groupement a pu pratiquer son sport préféré normalement. Elle rappelle qu'il n'y a pas eu de groupement Jeunesse A cette année, par manque de gymnastes. Le point d'orge de la saison a été la participation à la fête cantonale de gymnastique de Naters. Elle fait ensuite l'état des lieux des différents groupements.

RAPPORT DES GROUPEMENTS

GYM ENFANTINE

Marielle indique que le groupe compte actuellement 5 gymnastes. Ils ont organisé des entraînements spécifiques pour la fête des Minis après une visite de la Mère Noël en décembre 2022. La course aux œufs a été annulée à cause du mauvais temps en avril 2023, mais ils ont réussi les "Tests Gym Infantine" à Sion en mai 2023. Lors de la fête cantonale à Naters en juin 2023, ils ont obtenu la 6ème place sur 16 sociétés. Pour la saison 2023/2024, ils ont 4 personnes annoncées pour rejoindre le groupe, et la fête des Minis se tiendra le 26 mai 2024 à Euseigne. Marielle prévoit de rester pour une année de plus, mais la relève reste incertaine. Les horaires resteront les mêmes, les lundis de 18h00 à 19h15.

JEUNESSE B

Laurine rapporte que le groupe jeunesse B a commencé la saison avec 18 enfants, maintenant un effectif constant tout au long de l'année. Ils ont travaillé sur les agrès et le polysport jusqu'à Noël, organisé un "Camp de Noël" pendant les vacances, et préparé la fête de gym pour la fête cantonale de Naters. Une petite course aux œufs a eu lieu avant Pâques malgré une météo défavorable.

À la fête cantonale de Naters, ils étaient 16 gymnastes et ont passé une journée agréable, clôturée par une soirée jeux et un apéro. En été, certains enfants ont participé au "Camp de la Barmaz" avec une randonnée jusqu'à la cabane de Prafleuri. Pour la prochaine saison, ils visent à maintenir le même nombre d'enfants et à participer à la fête cantonale de Monthey ainsi qu'à la fête romande de gym à Genève.



Laurine exprime sa gratitude envers tous pour cette belle année gymnique et espère retrouver de nombreux participants la saison prochaine.

JEUNESSE A

Pas de groupement cette année. Les 3 gymnastes qui se sont présentés ont rejoint les actifs pour pouvoir participer à la fête de gymnastique

ACTIFS

Le groupe des actifs a compté 15 participants. Les jeunes A ont rejoint le groupement en début de saison car ils n'étaient que 3. Durant les entraînements, ils ont travaillé le trampoline, l'unihockey et l'athlétisme en vue de la fête cantonale de gymnastique de Naters. A cette occasion la société a commandé un nouveau justaucorps au couleur de la Gentiane. Pour la saison 2023-2024, Martial laisse sa place à Sébastien comme moniteur responsable.

ACTIFS DETENTE

10-15 Gymnastes sont venus régulièrement à la salle cette année. Une sortie à ski a été organisée à Chamonix. Les entraînements ont eu lieu avec assiduité en salle avec basket et volley au programme. Une sortie Karting est d'ores et déjà agendée en 2024, ainsi que la traditionnelle sortie à ski.

GYM DAMES

Une dizaine de dames se sont retrouvée régulièrement à la salle. Diverses sorties ont eu lieu durant la saison et elles ont terminés par leur traditionnel souper.

GYM HOMMES

La saison Gym Hommes 2022/2023 a compté 13 gymnastes avec une présence moyenne de 8, restant stable par rapport à la saison précédente. Ils ont commencé le 12 octobre 2022 et terminé le 17 juin 2023. Des matchs aller/retour ont été organisés contre les équipes de Vollèges et Bramois, ainsi que des participations à des tournois à Vollèges, Riddes, Fully et au championnat d'hiver à Leuk-Susten. Ils ont également participé à la fête cantonale de Naters malgré le peu de matchs proposés. Trois absences de longue durée dues à des blessures ont été déplorées.

La saison 2023/2024 débutera le 11 octobre 2023, avec un effectif prévu similaire et le retour des blessés. Ils prévoient de participer aux tournois de Vollèges, Riddes et Fully, ainsi qu'au championnat d'hiver le 27 janvier 2024. Marc-Antoine remercie les gymnastes pour leur participation et se réjouit de les retrouver en octobre prochain.

VOLLEY MIXTE

Le groupe Volley-Mixte a compté 13 personnes, dont 3 nouveaux joueurs cette saison. Ils ont repris leur rythme avec le championnat "Volley détente" réunissant 8 équipes et ont terminé 7ème lors du tournoi final à Martigny le 13 mai 2023. Avant cela, ils ont obtenu une 4ème place au tournoi de Fully le 4 février 2023. La saison s'est clôturée avec deux repas, dont une fondue chinoise et une raclette en famille.



Pour la saison 2023/2024, le contingent devrait augmenter de 2-3 personnes, avec le championnat débutant le 3 octobre 2023 et le tournoi final à Vollèges le 18 mai 2024. Marielle exprime sa gratitude envers Stéphane Seppey pour son aide et continue l'aventure pour une nouvelle saison.

CAMPS

CAMP DE NOËL

14 Gymnastes de 6 à 15 ans accompagnés de 6 moniteurs ont participé au camp de Noël le 28 et 29 décembre.

Ils ont pratiqué diverses activités gymniques à la salle et à l'extérieur.

CAMP DE LA BARMASZ

10 enfants et 6 moniteurs ont participé au camp de la Barmaz 2023

Le camp s'est bien passé. Les gymnastes ont participé aux traditionnels jeux et ont été marchés sur le sentier des bouquetins durant la journée du samedi.

Le dimanche, comme l'année passée, la raclette de l'office du tourisme a attiré pas mal de monde dans notre cabane.

FORMATION

Alix Dayer et Eline Dayer ont pu participer cette saison à une nouvelle formation pour les aides moniteurs. Tobiyas Zäch et Martial Praz ont quant à eux pris part à la formation pour obtenir leur brevet J+S.

DEBUT DE SAISON 2023-2024

La saison 2023-2024 débutera la semaine du 18 Septembre. Beaucoup de jeunes gymnastes se sont déjà annoncés pour participer aux entraînements, et le groupement Jeunesse A pourra certainement être remis sur pied cette saison. Les points d'orgue de la saison 2023-2024 seront les concours de société Jeunesse/Actifs à Monthey et la fête romande de gymnastique à Genève. La chorale St-Nicolas a également sollicité notre société pour participer à une soirée hérémensarde dans le cadre de leur fête anniversaire.

Adeline Cretton

Sébastien remercie Adeline pour sa lecture et son implication toute au long de la saison.



7. RAPPORT SUR LA COURSE PEDESTRE

François Genolet étant excusé, Sébastien passe la parole à Bertrand Cretton pour la lecture de son rapport :

Après une course annulée, les contraintes liées au COVID, les festivités du 40e , l'édition 2023 devait être une course plus « normale » et elle l'a été ! Mais qu'est-ce qu'un Thyon-Dixence « normal » ? C'est simplement une recette qui a fait ses preuves avec quelques ingrédients de choix comme un soleil radieux, des visages souriants, plus d'un millier de participants avides d'effort et de grand air, une ambiance conviviale, des coureurs de renom en tête d'affiche, des familles et des amis en supporters à l'arrivée, un t-shirt comme récompense et...l'apéro sur le barrage de la Grande Dixence ! Bon, pour cette année, il faut quand même mettre un petit bémol sur le soleil radieux et, vu le petit vent frisquet, l'apéro a même tourné au vin chaud pour certains. Mais tout compte fait, on s'en est bien sorti car les prévisions météo laissaient présager une journée qui aurait pu être bien pire ! Côté participation, le succès a été au rendez-vous puisque les 1'200 dossards à disposition avaient tous trouvé preneurs déjà le mercredi précédent la course. La compétition ne fut pas en reste avec même un record à la clé, celui de la Kenyane Joyce Muthoni Njeru qui abaisse de 34'' la meilleure marque chez les Femmes avec un temps de 1h18'54''. Elle s'impose devant deux compatriotes : Philaries Kisang la gagnante de 2022 et Lucy Murigi cinq fois vainqueur. Chez les Hommes, le Kenyan Philemon Kiriago du team « run2gether » remporte cette 41e édition de Thyon-Dixence avec plus d'une minute d'avance sur son compatriote Lengen Lolkurraru vainqueur lui en 2021. Philemon remportera une semaine plus tard également la 50e édition de Sierre-Zinal. De nombreux anciens vainqueurs étaient présents cette année sur la course, quelques-uns d'entre eux avaient été spécialement invités pour fêter le 50e anniversaire de Sierre-Zinal une semaine plus tard. On peut citer Marco Bovier vainqueur en 1987-1988, Jairo Correa (COL) 1989-1990 Record 1990-2022, Jacinto Lopez (COL) 1994, Ricardo Mejia (MEX) 1998-1999-2001-2002-2004-2006 (record de victoire), Tolossa Chengere (ETH) 2007, Cesar Costa (CH) 2010-2011-2012, Kosgei Isaac (KEN) 2014-2015-2016, Lengen Lolkurraru (KEN) 2021, Lucy Murigi (KEN) 2014-2015-2017-2018- 2019, Philaries Kisang (KEN) 2022. La réunion de tous ces athlètes sur le podium a permis de prendre une belle photo souvenir en compagnie également de deux pionniers de la course à pied qui nous faisaient le plaisir d'être parmi nous, Jean-Claude Pont, fondateur de Sierre-Zinal et Francis Bruelhart, fondateur de Montreux-Les Rochers de Naye, deux courses avec qui nous collaborons depuis de longues années. Au niveau de l'organisation, le point faible de ces dernières années restait la gestion du parage et de la circulation à la Dixence. Cette année une entreprise privée a été engagée et instruite de manière détaillée avant la course. Ceci a un coût, mais tout s'est parfaitement bien déroulé, même si l'afflux de touristes a été plus faible qu'habituellement à cause de la météo. Côté comité d'organisation, Thomas Bovier est venu renforcer l'équipe. Pour l'année prochaine, on assistera à un changement de génération pour le poste lié au matériel et à l'arrivée. Bertrand, responsable du poste depuis de nombreuses années, laisse sa place à son fils Guillaume. Ce



petit coup de jeune dans le comité fait du bien. Les portes sont bien sûr encore et toujours ouvertes pour d'autres volontaires (si possible des filles pour compenser la testostérone déjà bien présente) Un grand et sincère MERCI à ces jeunes qui ont compris l'importance d'assurer la continuité dans l'esprit des initiateurs de Thyon-Dixence. Merci à mes collègues du comité et à toutes les personnes bénévoles qui s'engagent pour notre course.

*Pour le comité d'organisation
Bertrand Cretton*

8. RAPPORT SUR LA CABANE

Sébastien passe ensuite la parole à Guillaume.

La fermeture de la cabane a eu lieu normalement le 22-23 octobre 2022, soit une semaine avant l'éboulement qui a endommagé la route. L'ouverture de la saison s'est déroulée le week-end du 10-11 juin. Le traditionnel week-end de travaux a rassemblé 8 personnes le 1 et 2 juillet. Le nettoyage de la cabane et les différentes tâches habituelles ont pu être effectuées sans problème particulier.

Le camp des jeunes gymnastes a quant à lui pris ses quartiers à la cabane le 22-23 juillet.

La saison s'est poursuivie pour le repas du 15 août qui a été organisé par Jean-Michel Nendaz et Christine Combe. Peu de personnes y ont participé (12), mais de nouvelles têtes sont venues accompagner les habitués.

La fermeture de la cabane est prévue le 21-22 octobre ou le 28-29 selon les conditions climatiques. Concernant la patrouille des glaciers 2024 : Les inscriptions auprès de l'armée doivent être envoyées d'ici le 30 septembre. La patrouille aura lieu du 15 au 21 avril 2024.

Pour info, le réseau mobile Sunrise est maintenant disponible à la cabane.

Guillaume Cretton

Sébastien prend remercie les cabanistes et toutes les personnes assumant les week-ends de gardiennage de notre cabane.

9. RAPPORT ACTIVITES ANNEXES

LOTO 2022

Pour cette édition le loto a pu compter sur une excellente participation de la population, avec une salle bien remplie. Les gens ont pu découvrir des innovations dans certains lots. L'after loto a également eu un franc succès. Les joueurs sont restés pour faire la fête. Les organisateurs remercient toutes les personnes ayant participé pour la mise en place de la salle, le soir du loto et lors du rangement et du nettoyage le dimanche.

DESCENTE AUX FLAMBEAUX

Elle s'est déroulée le 11 février sur les pentes de Lerneya. Une vingtaine de skieur y ont participé. Cette année, la descente s'est arrêtée à mi-chemin, par manque de neige.



TERRAIN

Les travaux du terrain ont eu lieu le 6 mai 2023. Différents travaux ont été effectués en plus de l'entretien habituel du terrain. Des boîtes à clés ont été installées sur la façade sud du bâtiment. La porte du local machine a été posée et le matériel de Thyon-Dixence a été transféré dans le nouveau container posé sur la fosse à sable.

La journée s'est terminée comme habituellement autour d'une raclette.

Quelques travaux sont encore prévus : l'aménagement du local des machines, l'achat de tables et de bancs et la finalisation de l'agencement du local.

Le prix de la location et la marche à suivre pour la location ont changés.

Pour terminer, je continue dans ma fonction actuelle et je tiens à remercier toutes les petites mains, les grandes aussi, qui m'aident tout au long de l'année.

Pierre-Alain Dayer

Sébastien remercie Pierre-Alain et son équipe pour leur travail, et encourage tout le monde à louer le terrain avec ces nouvelles installations.

VETERANS

Le souper des Vétérans à lieu comme à l'accoutumée dans une bonne ambiance au café des aiguilles rouges à Mâche.

10. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Sébastien passe la parole à notre caissier Martial qui signale qu'un nouveau programme pour la gestion des comptes a été mis en place. Il nous fait ensuite la lecture des comptes :

COMPTES 2022-2023

Résultats de l'exercice :

	2022-2023	2021-2022
Total des recettes CHF	41'982.52	37'541.64
Total des dépenses CHF	54'970.93	39'228.40
Résultats de l'exercice CHF	-12'988.41	-3'786.76



Détails de poste :

Poste	Produits CHF	Charges CHF	Résultat CHF	Résultat 21-22 CHF
Administratif et technique	13'284.79	26'029.63	-12'743,84	-4'514.84
Cabane	8'798.63	6'872.60	1'926.03	8'524,83
Terrain	0.00	0.00	0.00	-7374.75
Loto	19'899.10	15'764.70	4'134.40	0.00
Course Pédestre	0.00	6'246.10	-6'246.10	0.00
Descente aux flambeaux	0.00	57.90	-57.90	0.00
	41'982.52	54'970.93	-12'988.41	-3'364.76

Généralités :

Martial poursuit avec quelques informations diverses :

Les comptes administratifs et techniques ont été fusionnés.

La Barmaz et le loto ont généré moins de recettes que prévues

En comparaison à la saison précédente, des dépenses supplémentaires ont été effectuées, notamment les inscriptions à la Fête Cantonale Naters et l'achat de Justaucorps : environ 3'000.- (à refacturer).

La société a également acheté un container pour ranger le matériel de Thyon-Dixence (environ 6'000.-)

Administratif et technique, détails des produits principaux :

	Produits CHF
Contribution des membres	9'900.00
Contribution des associations	3'184.50

Administratif et technique, détails des charges principales :

	Charges CHF
Inscriptions manifestations	3'655.00



Charges de matériel	3'613.30
Charges de personnel	4'416.70
Assurances	1'622.15
Frais administratifs	10'431.55

Bilan :

	2022-2023 CHF	2021-2022 CHF	Différence
Caisse principale	776.45	821.95	-45.50
Caisse technique (vidée)	0.00	477.30	-477.30
Caisse cabane	11'552.65	7'795.05	3'757.60
Raiffeisen principal	21'634.82	53'619.28	-32'984.46
Raiffeisen cotisation (ex-Technique)	8'674.80	199.52	8'475.28
Raiffeisen Cabane	18'167.04	21'900.36	-3'733.32
Raiffeisen Fête des Minis	10'000.29	0.00	10'000.29
Créances ouvertes	1'140.00	0.00	1'140.00
Résultats de l'exercice	71'946.05	84'813.46	-12'867.41

Sébastien passe ensuite la parole à Marielle qui nous livre le rapport des vérificateurs de comptes :

RAPPORT DES REVISEURS

Mesdames, Messieurs,

La révision des comptes de la saison 2022/2023 a été effectuée, le 13 septembre 2023 en présence du caissier et des soussignés.

Toutes les pièces comptables ont été mises à notre disposition par le caissier et notre contrôle s'est effectué par sondage. Nous avons ainsi pu constater la parfaite régularité des écritures.

Il en ressort pour l'exercice 2022/2023, qui a été clos au 31 août 2023, un total des produits de CHF 41'982.52 pour des charges de CHF 54'970.93, résultant sur une perte de l'exercice de CHF 12'988.41.



La fortune à ce jour se monte à CHF 71'946.05, répartie sur les différents comptes de la société et portée au bilan.

Nous remercions et félicitons le caissier pour la parfaite tenue de ces comptes et proposons dès lors à l'assemblée, respectivement ses membres, de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Marielle Dayer et Arnaud Genolet

L'approbation de ces comptes est faite par main levée et ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

11. PRESENTATION DU BUDGET

Martial reprend la parole pour nous présenter le budget établi par le comité pour l'année 2023/2024.

Poste	Produits CHF	Charges CHF
Contribution des membres	9'000.00	-
Contribution J+S	2'000.00	-
Charges de matériel	-	1'000.00
Inscriptions aux manifestations	-	5'000.00
Charges de personnel	-	3'000.00
Frais administratifs y.c contribution aux associations	-	5'000.00
Frais de subsistance	-	4'000.00
Fête des Minis, Mâche 2024	10'000.00	-
Cabane	5'000.00	2'000.00
Course Pédestre	0.00	0.00
Descente aux flambeaux	0.00	100.00
Terrain	500.00	2'000.00
Loto	7'000.00	.
Textiles	5'000.00	10'000.00
	38'500.00	32'100.00

À la suite de l'énoncé du budget, Joël Genolet soulève un point : il fait remarquer que le budget de la cabane est un peu juste au vu du prix des assurances. Ajouter donc 1500frs de budget pour la cabane qui correspond à la facture de l'assurance.

Sébastien valide cette remarque et propose la mise sur pied d'une séance en début de saison pour ajuster les budgets et clarifier les pièces comptables, avec notamment les cabanistes et le terrain. Il remercie ensuite Martial pour la bonne tenue de nos comptes, tout au long de l'année.

12. REGLEMENT DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Sébastien aborde ensuite un point particulier de l'ordre du jour, c'est-à-dire le nouveau règlement de



remboursement des frais qui a été élaboré par le comité pour définir une base commune à la gestion des remboursements des différents frais courants des moniteurs ou autres membres participants à la vie active de la société.

Ce document servira de référence en cas de demande et permettra aux responsables de savoir quels frais peuvent-être engagés au nom de la société.

Le règlement ayant été mis à disposition en ligne pour lecture, Sébastien demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques.

Jeremy Erismann intervient et signale que le comité n'a pas tenu compte de ce règlement pour le budget. Sébastien précise que les frais sont englobés dans d'autres parties des comptes et qu'il n'y a donc pas besoin de définir un point particulier pour cela dans le budget.

Il explique également qu'un document de note de frais sera à disposition sur le site de la gym pour permettre à chacun de transmettre au caissier ses notes de frais avec toutes les précisions nécessaires.

L'assemblée vote l'approbation de ce règlement par main levée et ce dernier est approuvé à l'unanimité

13. REVISION PARTIELLE DES STATUTS

Sébastien passe ensuite au point suivant de l'ordre du jour qui consiste en la révision partielle des statuts de notre société. Il explique que cette révision est nécessaire afin d'y intégrer la charte éthique de Swiss Olympics. Les statuts datant d'avant la fusion des organismes cantonales de gymnastiques, il faut également faire des ajustements de nomenclatures.

Le comité veut également préciser l'année d'élection statutaire, soit les années impaires. Il veut également y intégrer la notion de remboursements des frais.

Les statuts révisés ont été mis à disposition en ligne pour consultations. Chaque point modifié est validé individuellement par l'assemblée, à l'unanimité.

14. ELECTIONS STATUTAIRES

Sébastien annonce que tous les membres du comité souhaitent poursuivre leur mandat.

L'assemblée approuve la poursuite du mandat de tous les membre du comité par main levée et à l'unanimité.

Sébastien poursuit ensuite en affirmant sa volonté de continuer son activité à la présidence de la société.

L'assemblée valide également cette fonction par main levée et à l'unanimité.

15. MACHE 2024

Sébastien passe ensuite la parole à Marielle Dayer pour la présentation du projet Mâche 2024 :

Marielle annonce la mise sur pied d'un comité d'organisation pour mettre sur pied la fête cantonale des minis qui aura lieu à Euseigne le 26 Mai 2024. Elle assure la fonction de co-présidence avec Marc-Antoine Genolet. Laurent Nendaz sera le secrétaire, Jérémy Erismann assurera la fonction de caissier et Sébastien Dayer gèrera la communication de la manifestation. Le dicastère consacré à la subsistance sera assuré par Antoinette Dayer et la sécurité sera assurée par Guillaume Cretton et Jean-Michel



Nendaz. Enfin, le responsable infrastructure sera Pierre-Alain Dayer et la responsable technique sera Michèle Dayer.

Marielle annonce l'élaboration d'un carnet de fête : on compte sur les différents membres de notre société pour prendre un carnet de souscription, et on compte également sur eux pour donner un coup de main à l'organisation de cette fête.

16. RAPPORT DU PRESIDENT

Sébastien reprend la parole ensuite pour passer à la présentation de son rapport :

Chers gymnastes, chers amis,

Vous l'aurez constaté, depuis l'année dernière nous n'avons pas chômé !

Nous avons commencé par accueillir Sabrina au sein de ce comité. De plus, nous avons ouvert la saison sur un nouveau plan comptable et avons utilisé également un nouveau système de gestion des membres synchronisé directement avec la FSG.

Pour les membres actifs, vous avez également reçu des cartes de membres électroniques ! Une nouveauté, voulue cette fois-ci par la FSG, qui nous permet de mieux centraliser les données de chaque gymnaste.

Vous avez aussi pu découvrir notre nouveau site internet sur lequel nous publions également différentes actualités, ou comme aujourd'hui la documentation utile.

Nous avons eu le plaisir de participer à la Journée Hérémensarde, organisée par la jeunesse. Pour celles et ceux qui étaient là, c'était une très belle journée ou l'activité à la salle de gym a connu beaucoup de succès auprès des plus jeunes.

Lors de notre précédente assemblée générale, il a été décidé que nous assumerions l'organisation de la Fête Cantonale des Minis à Euseigne, comme la présente Marielle.

Je tiens à vous remercier d'avance pour votre engagement envers cette manifestation. Tous les bras sont utiles.

Au rang des petits couacs, je me permets de rappeler ici que des dégâts, ça peut arriver : une vitre brisée à la salle de gym, un jet défoncé ou un bout du grillage détruit au terrain ou encore des ballons détruits. Ça arrive. Mais si c'est le cas, s'il-vous-plaît, veuillez nous contacter pour annoncer ce dégât. Vous avez pu voir dans les comptes que nous payons des assurances pour cela. Et ça évite également de devoir remonter à la source à chaque fois.

Pour l'année prochaine, nous avons également quelques projets dans les tiroirs, notamment de nouveaux textiles pour laquelle nous mettons sur pied une commission textile. Il y a déjà 3 personnes annoncées pour cette commission. En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à moi.

Nous avons également mis sur pied une charte pour les gymnastes, afin de rappeler à chacun quelques règles dans la salle de gym notamment. Elle sera distribuée en début de saison.

Nous réfléchissons également à l'offre de cours et souhaitons sûrement faire un petit sondage auprès des membres et de la population pour savoir s'il y a d'autres intérêts que nous pouvons combler.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues du comité pour le travail durant la saison, tous les moniteurs engagés auprès des gymnastes, tous les sportifs pour faire vivre notre société et enfin vous tous, les membres, pour votre confiance !



17. DISTINCTIONS :

Comme il est de coutume, la Société décerne des distinctions aux membres méritants du fait de leurs années d'activité au sein des divers groupements. Sébastien les nomme :

Pour 15 ans d'activité Sébastien Dayer

Sébastien précise qu'il est très difficile pour le comité de mettre à jour les différentes statistiques de chacun et s'excuse au nom du comité si des distinctions ont été oubliées. Il précise que si des membres constatent des erreurs, il souhaite que cela soit signalé au comité.

18. DIVERS

LOTO 2023

Il aura lieu le 2 décembre. Tobyas Zäch et Thibaut Jeanmairet seront aidés par Sabrina Sierro et Coralie Genolet qui se sont portées volontaire. Ce sont les classes 4 et 5 seront mises à contribution pour l'organisation.

ORGANISATION DE LA JOURNEE FAMILIALE DU 15 AOÛT 2024

Cette journée aura lieu le 17-18 Août 2024 à la cabane pour fêter les 90 ans de la cabane. Elle sera organisée par les cabanistes. Ce sera l'occasion d'inviter le nouveau directeur de Grande-Dixence pour faire sa connaissance. Une partie officielle sera certainement mise sur pied avec l'invitation des différentes autorités locales et peut-être l'organisation d'une cérémonie religieuse.

AUTRES SUJETS

Sébastien demande à l'assemblée s'il y a d'autres sujets qui devraient être abordés dans les divers :

Jacqueline Nendaz signale que le concierge demande de faire une demande de travaux dans le bâtiment de la salle de gym. Sébastien entend la remarque et propose qu'une discussion à ce sujet ait lieu lors de la prochaine réunion du comité élargi

Bertrand Cretton prend ensuite la parole pour proposer d'écrire une lettre pour la retraite du directeur de Grande Dixence. Il est en effet important de garder de bonne relation avec cette entreprise et sa direction. Sébastien confirme que cela sera fait par le comité.

Guillaume Cretton intervient également pour préciser que des recherches sont en cours à la cabane pour trouver de l'eau potable à capter. Un sourcier est notamment intervenu sur place. Il nous tiendra au courant des avancées à ce sujet durant la prochaine saison.

Plus aucun membre ne souhaitant prendre la parole dans l'assemblée, Sébastien remercie tout le monde pour leur attention et clos la 64ème assemblée à 21h58.



Mâche, le 4 novembre 2023

Le Président : Dayer Sébastien

A handwritten signature in black ink, reading "Sébastien Dayer". The signature is written in a cursive style with a large, prominent initial 'S'.

Le Secrétaire : Nendaz Laurent

A handwritten signature in blue ink, reading "L. Nendaz". The signature is written in a cursive style with a large, prominent initial 'L'.